



Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

« Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027, 3^e année »

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham sera en vigueur pour l'année 2027, soit la 3^e année d'application du rôle. Toute personne intéressée peut le consulter durant les heures d'ouvertures du bureau municipal.

QU'une demande de révision peut être déposée relativement au 3^e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne ayant un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision concernant son unité d'évaluation ou toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité, au Centre de services scolaire des Chênes ou à la Commission scolaire Eastern Townships est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une telle demande.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée **avant** le 1^{er} mai 2027.

QU'une demande de révision doit:

- Être présentée sur le formulaire officiel intitulé "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**", disponible à la MRC de Drummond;
- Être accompagnée des frais prévus au règlement MRC-200 de la MRC de Drummond, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Être déposée à la MRC de Drummond, 436 rue Lindsay, Drummondville (Québec), J2B 1G6 ou selon tout autre mode prévu par ce règlement.

Une demande remise en personne est réputée déposée à la date de sa réception. Une demande envoyée par courrier recommandé est réputée déposée à la date de son envoi.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 3^e jour du mois de septembre 2026.

Julie Galarneau, ADM. A.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 3^e jour du mois de septembre 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour du mois de septembre 2026.

Julie Galarneau, ADM. A.
Directrice générale et greffière-trésorière